

La Clusaz. A son aval, c'est le tiers-monde.

15 juillet 2014 | Par MARCELLY - Mediapart.fr

Chacun connaît, pour l'avoir fréquentée à l'occasion de vacances d'hiver ou, en ce qui concerne les moins fortunés, pour avoir rêvé d'y séjourner, la station de sports d'hiver de **La Clusaz**, fleuron des Aravis, nichée à l'est de la Haute-Savoie à (presque) 1000 mètres d'altitude. Au milieu d'un écrin constitué par la chaîne des Aravis, le plateau de Beauregard et le Danay **La Clusaz** donne encore l'illusion d'un havre environnemental pour l'urbain qui vient y laisser quelques milliers d'euros en toutes saisons et se fabriquer des souvenirs au pays présumé de la nature préservée et de l'air pur.....

Cette carte postale idyllique envoyée du fond d'une conscience qui aimerait qu'elle reflète la vérité prend l'allure d'une eau de boudin lorsque par curiosité écologique, le trublion des eaux souillées que je suis, creuse un peu ! Il fût un temps où une association justement baptisée **Eaux Secours les Aravis** avait tenté, avec quelques petits succès d'audience, de tirer la sonnette d'alarme sur le recensement de ce qui constituait (années 90) les « pollutions de l'environnement aquatique des Aravis ». L'état des lieux de l'époque était consternant :

- Pollutions issues du dysfonctionnement de stations d'épuration obsolètes
- Pollutions agricoles
- Non élagages des berges avec création naturelles d'embâcles et de poches de rétention dangereuses
- Décharges sauvages multiples (dont certaines niées ouvertement par les mairies)
- Captages sauvages divers et variés
- Pollutions industrielles (Thônes)
- Dénéigements chargés en sel de potasse à même les rivières.

Le temps s'est écoulé. L'eau du **Nom** (torrent qui naît en amont de la station et traverse, entre-autre, celle-ci) est passée sous les ponts. Les stations d'épuration ont été radicalement transformées en unités neuves au service des effluents de **La Clusaz**, Le Grand-Bornand et Saint Jean de Sixt. Thônes a également aujourd'hui une Step de nouvelle génération. Le combat d'**E.S.A** s'est essoufflé, sa trésorière et son vice-président sont allés voir, trop tôt, si les eaux sont plus propres dans un lointain paradis. Notre vigilance s'est mise à hiberner et nous nous sommes pris à espérer (quasiment à croire..) que la station de **La Clusaz** était devenue irréprochable, écologiquement responsable et exemplaire avec ses eaux.

Hélas ! Eté 2014. Cruel réveil !

Lors d'une sortie aux avals directs de **La Clusaz** et, pour être ultra précis, sous le lieu-dit le Parc et entre les vestiges de l'ancienne station d'épuration et la distillerie des Aravis, j'ai pu constater, témoins à l'appui, l'extrême indigence des eaux du **Nom** frappées par l'inconscience d'une collectivité qui, par ailleurs, s'érige comme exemplaire dans les médias. On est jamais aussi bien immaculé que sous l'effet de sa propre brosse à reluire...

Ici, c'est la triste réalité du « **tout à la rivière** » qui règne comme dans les pays en voie de développement les plus indigents. Des tonnes de détritiques en tous genres constellent les berges. J'ai pu y voir des emballages pharmaceutiques, de multiples ferrailles, des morceaux de polystyrène en quantité, des tubes de crème solaire et je passe sur le nombre phénoménal de déchets non identifiables. Les fonds sont totalement colmatés. Le lit du torrent et ses roches s'ensavent sous l'effet de pollutions récurrentes et importantes d'origines très probablement agricoles. La faune benthique qui est le propre de l'écosystème de la rivière est asphyxiée. Dans le même temps, **La Clusaz** continue de déneiger sa station à longueur d'hiver à cet endroit, n'hésitant pas à déverser des milliers de tonnes de neige souillée de détritiques en tous genres et chargée de sel de potasse à même le torrent en ravageant les berges. (Avec ce système, l'eau est donc prélevée propre en amont pour les canons et est rejetée sale en aval; entre les deux il n'y a, à certaines périodes plus d'eau ou presque) !! Cerise sur le gâteau, la rivière empeste les hydrocarbures (j'en aurais, au final, des maux de tête) en laissant, ça et là, des nappes irisées sur l'eau (nous trouverons une source probable au-dessous du garage du Rocher). En aval direct de la station, le **Var** affluent du **Nom** est tapissé d'algues révélatrices de pollutions permanentes. Le lit de la rivière est gras et je marche comme sur des savonnettes.... Tout cela est aggravé par un niveau d'eau très bas, la rivière et ses tributaires étant désormais maintenus en étiage artificiel et permanent par de multiples captages parmi lesquels la multiplication des réservoirs à neige de culture n'est certainement pas pour rien...

Chapeau, La Clusaz !!!! J'ai le net sentiment de me faire (un rien) avoir quelque-part. A quoi bon parader à grands coups de communication médiatique si c'est pour cacher sa merde derrière le premier sapin venu ? Argh ! Pardon, je viens de vomir... Ce qui est déjà difficilement admissible de la part de zones sous-développées, car l'eau, c'est la vie, est définitivement intolérable de la part d'une collectivité richissime.... J'en ai honte pour ses "responsables" volontairement ignorants (mais pas coupables ?)...

C'est lamentable. La Commune fait du fric (et pas qu'un peu) avec la neige qui tombe de manière gratuite et ensuite, la rend au milieu naturel totalement souillée, en toute impunité et sans que personne ne s'en soucie le moins du monde (préfecture, instances de l'eau, fédération de pêche etc...) ont été largement informées par **E.S.A**, il y a vingt ans, sans que personne ne bouge le moindre petit doigt, foulant aux pieds, du même coup, la loi sur l'eau, ses dispositions et le théorème du pollueur/payeur **On ne touche pas à l'un des gros pourvoyeurs de pécunes de la vallée, le pognon excuse tout !** En fait, le plus grand nombre le sait, le reste s'en doute mais tout le monde ne regarde que vers l'amont, là d'où suinte le chiffre d'affaires. Or, **La Clusaz** est assise sur sa propre merde ! La station n'a même pas conscience qu'en étant en haut du système (984 m d'alt.), elle conchie ses voisins les plus directs. C'est à la fois élégant (à n'en pas douter) et dramatique d'irresponsabilité ! Avec l'écoulement gravitaire de la rivière, **La Clusaz** a dégoté le moyen pratique et gratuit d'exporter sa daube vers le Fier puis le Rhône ! Belle publicité sans frais au fil des ondes, la communication prend parfois des voies étranges qui ne dérange pas ceux qui parquent, l'air de rien et très satisfaits de leur résultat comptable, en haut de la pyramide !!

Dans les pays sous-développés l'administration ne fait rien ou pas grand-chose contre les

pollutions par manque de moyens, à La Clusaz, les instances chargées de faire respecter la loi ne le font pas car la commune a trop les moyens.... **de les museler ?** Comme souvent, le pognon est roi et l'environnement, la santé et la sécurité des usagers contribuables passent après. Belle démocratie locale à géométrie astucieusement ajustable!

Je lance un appel aux nouvelles générations de **La Clusaz** ! Bougez et, comme l'aurait dit Stéphane Hessel : "Indignez-vous!!!" !!!! Ne soyez pas aussi irrespectueux que certains de vos anciens. Nous sommes désormais au 21^{ème} siècle. Il existe des moyens pour gagner de l'argent proprement et (en plus) pour le faire savoir car il y a une clientèle pour la propreté. Balayez ce vieux système qui nous tue à petit feu. Virez ceux qui croient encore que la pollution n'existe plus lorsqu'elle est passée chez les autres. Dégagez les cuistres qui ne voient que le bout de leur portefeuille, ils sont en train de tuer ce qui a fait **La Clusaz: son environnement exceptionnel!** N'oubliez pas que la pollution de tant d'années épargnera vos enfants, ils en seront les victimes comme celles d'un leg empoisonné!! En un mot, montrez que vous avez le courage (avec un grand C) de changer les choses !!

J'encourage par ailleurs tous les sympathisants de cette cause à relayer ce message par tous les moyens utiles (impression, distribution, mails, réseaux sociaux etc..) Il faut dénoncer cet état de fait le plus largement possible afin de provoquer une réaction et que cet inadmissible situation cesse.

Il y a des lois et elles ne sont pas faites pour les seuls chiens, usagers payeurs, que nous sommes. Nous nous réservons les suites à donner (médiatiques pour débiter car je ne peux pas oublier les retombées du reportage qui avait été fait, à l'époque d'**E.S.A**, sur les pollutions de la station, par 8 Mt Blanc et qui avait fait courir un adjoint au maire zélé, comme un lapin, dans les rues du village...il se reconnaîtra !) **A commencer par un dossier photographique accablant que nous mettrons en ligne d'ici la rentrée.**

Sauf à ce que La Clusaz se réveille énergiquement...(???)...mais la léthargie semble profonde et bien ancrée dans le jusqu'aboutisme de ceux qui sont persuadés d'être du bon côté du manche..

Il existe pourtant des solutions* pour tout:

-Mise aux normes des exploitations agricoles, subventions, encouragements à un travail environnementalement propre, suppression des évacuations de lisier et petit lait dissimulés et, s'il le faut, contraintes et application de la loi. Partenariats avec le canton (qui est directement concerné), le département et la région.

- Arrêt du déneigement à même la rivière. Stockage de la neige sur un terrain communal adapté (en taille de stockage et absorption de fonte, comme au Québec) et/ou utilisation pour certaines parties du domaine skiable....

- Politique de salage routier raisonné.

- Incitations accrues à l'utilisation des déchèteries. Pédagogie, encouragement et multiplication des points de collecte. Politique répressive pour les contrevenants riverains ou non, pas de cécité complaisante ni de passe-droit électoraliste! Surveillance accrue. Utilisation de la police municipale et prise d'arrêtés communaux adaptés.

- Synergie administrative et réaction rapide et adaptée en cas de pollution avérée. Collaboration avec les instances ayant en charge la police de l'eau.

- Utilisation raisonnée des réservoirs à neige de culture. L'eau non utilisée doit retourner à la rivière entre le printemps et la fin de l'été. Arrêt de la politique d'extension et de multiplication des lacs.
- Surveillance et rénovation du réseau. Suppression et/ou verbalisation et contraintes vis à vis des trop nombreux points (existant encore) de rejets à la rivière. Certains étant délibérément cachés par les passages souterrains dans le village ou ignorés car situés dans des endroits difficilement accessibles...
- Entretien régulier et préventif des berges en amont et en aval de La Clusaz (comme y sont tenus, par la loi, les propriétaires riverains et particulièrement les communes) Suppression des embacles et poches de rétention qui ont été, par le passé, générateurs de deux mini-catastrophes ayant touché, entre-autre, la discothèque l'Ecluse.... Curage des fossés.
- Panneautage incitant à l'utilisation de poubelles en périphérie des points d'accès aux rivières. Incitations pédagogiques : "la neige, c'est de l'eau gelée, ne gaspillons et ne souillons ni l'une, ni l'autre!!"
- Communication municipale médiatique sur l'effort écologique entrepris. "**La Clusaz agit pour l'avenir**" (et ne se contente pas d'encaisser des sous...) A terme, il est certain qu'un effort déterminé payera et qu'un retour sur investissement verra le jour..... La Clusaz en sortira grandie.

Etc, la liste n'est pas exhaustive...

**Vaste programme, mais totalement inopérant sans volonté politique humaine !*

Lorsque l'argent produit par une activité est uniquement destiné à alimenter des bénéfiques mercantiles et à financer des infrastructures écologiquement dévastatrices, il s'agit d'un suicide collectif programmé. Après la destruction de son environnement vient celle de l'homme...

Billet dédié aux mémoires de Christiane et Raphaël Von Lanthen

et au Dr Paul Servettaz.

Marcelly (lanceur d'alerte)

URL source: <http://blogs.mediapart.fr/blog/marcelly/150714/la-clusaz-son-aval-cest-le-tiers-monde>